

POLITIQUE DE SECURITE ET DE DEFENSE COMMUNE

Mission de police de l'UE en Afghanistan - EUPOL Afghanistan

Mise à jour: février 2014

Contexte de la mission

La mission de police de l'UE en Afghanistan a été mise en place en 2007 dans le cadre de l'action de la communauté internationale visant à aider les Afghans à assumer la responsabilité du maintien de l'ordre. L'EUPOL est particulièrement utile parce qu'elle est le seul acteur multilatéral qui soit à même de **fournir une expertise spécialisée en matière d'opérations civiles de maintien de l'ordre ainsi que des compétences spécialisées en matière d'État de droit**. Cette mission civile, créée dans le cadre de la Politique de sécurité et de défense commune (PSDC), relève de l'action globale de l'UE en faveur de l'Afghanistan et d'une approche coordonnée de l'UE comprenant des orientations politiques locales fournies par le Représentant spécial de l'UE et un effort de reconstruction géré, notamment, par l'intermédiaire de la délégation de l'Union européenne à Kaboul. L'EUPOL Afghanistan est déployée aux niveaux central (Kaboul), régional et provincial.



Mandat et objectif

La mission a pour but de contribuer à la **mise en place, sous gestion afghane, de dispositifs civils durables et efficaces dans le domaine du maintien de l'ordre, qui assureront une interaction adéquate avec le système judiciaire pénal au sens large**. La mission soutient le **processus de réforme visant la création d'un service de police digne de confiance, qui opère dans le cadre de l'État de droit et du respect des droits de l'homme**.

La mission mène une action d'**encadrement, de formation spécialisée, de suivi et de conseil** auprès des ministères afghans de l'intérieur et de la justice, ainsi que du bureau du procureur général à Kaboul et dans plusieurs provinces. L'EUPOL aide les Afghans à développer leurs compétences en matière d'opérations civiles de maintien de l'ordre.

L'EUPOL Afghanistan axe ses activités sur les **trois piliers que sont:**

- 1) la réforme institutionnelle du ministère de l'intérieur;
- 2) la professionnalisation de la police nationale afghane;
- 3) l'établissement de liens entre police et réforme de la justice.

Dans le cadre de ces trois piliers, l'EUPOL œuvre à la réalisation de **six objectifs:**

1. commandement, contrôle et communications en matière de police;
2. activités de police fondées sur le renseignement;
3. renforcement des capacités du service des enquêtes pénales;
4. mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la corruption;
5. coopération entre la police et la justice;
6. renforcement des aspects liés à l'égalité des sexes et aux droits de l'homme au sein de la police nationale afghane.

FAITS ET CHIFFRES

Théâtre des opérations: Afghanistan
Quartier général: Kaboul
Lancement de la mission: juin 2007
Fin de la mission: 31 décembre 2014
Chef de mission: le commissaire de police

Karl Åke Roghe (Suède)

Effectif actuel: environ 290 agents internationaux
et 200 agents locaux

États contributeurs: 24 États membres de l'UE

Budget de la mission: 108 000 000 EUR (1/6/2013-31/12/2014)



Réalisations de la mission:



ACADÉMIE DE POLICE/ ACADÉMIE DE GESTION DE LA CRIMINALITÉ

Les dirigeants de la police nationale afghane et les enquêteurs sont formés tant à l'**académie de police** qu'à l'**académie de gestion de la criminalité**. Depuis l'ouverture de l'académie de police en juillet 2010, plus de **5500 dirigeants actuels et futurs de la police et 2600 enquêteurs** ont participé à l'un au moins des 30 cours proposés et **plus de 2600 étudiants ont achevé avec succès leur stage de formation des formateurs**. La construction de nouveaux bâtiments de l'académie de police et de l'académie de gestion de la criminalité, financée par l'UE, a été achevée début 2014.

POLICE DE PROXIMITÉ

L'EUPOL aide à **introduire les principes d'un maintien de l'ordre associant les communautés**, dans les districts de police de Kaboul et à l'extérieur de la capitale, à Mazâr-e Charif et Hérat. L'un des projets à cet égard, intitulé *Projet Phoenix*, a débuté en septembre 2013 et contribue à faire des districts de police des modèles de **maintien de l'ordre plus efficace et associant davantage les communautés, par une action de formation**, de conseil et de suivi.



CONSEILLER ET SUIVRE LE MINISTÈRE AFGHAN DE L'INTÉRIEUR

Les experts de l'EUPOL **conseillent les responsables du ministère de l'intérieur**, notamment en ce qui concerne la création et le commandement d'une police afghane efficace. L'EUPOL a mis en place plus de 260 plans ou politiques différents en matière de police, qui constituent un cadre stratégique et opérationnel solide pour le processus global de réforme de la police.

ASSOCIER LA POLICE AU SYSTÈME JUDICIAIRE

L'EUPOL accorde une place importante à l'amélioration des procédures de coopération et de coordination entre police et procureurs dans les enquêtes. L'objectif ultime est de renforcer la **confiance du public à l'égard du système judiciaire afghan**. Sous la direction des Afghans, un manuel de coopération entre police et procureurs a été élaboré et est utilisé pour des formations de l'EUPOL en matière de coordination entre police et procureurs, destinées à plus de **1000 officiers de police et procureurs régionaux** dans tout le pays.



SOUTIEN À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'EUPOL œuvre au renforcement des relations **entre les enquêteurs de la police et les procureurs anticorruption**. Elle contribue à des moyens efficaces, crédibles et durables de détection de la corruption et d'enquête contre la corruption. La mission vise une augmentation d'année en année du nombre des dossiers de police en matière de corruption qui sont transmis au procureur général. L'EUPOL forme et suit les unités de lutte contre la corruption. Une formation spécialisée est également dispensée dans les régions. La lutte contre la corruption, qui est une question transversale, est intégrée dans toutes les activités de la mission.



RENFORCEMENT DES ASPECTS LIÉS À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUX DROITS DE L'HOMME AU SEIN DE LA POLICE

L'élimination de la violence à l'égard des femmes est un enjeu majeur pour l'EUPOL, qui aide les **unités des questions familiales de la police afghane**. L'EUPOL apporte une assistance pour la mise en place du bureau du médiateur de la police et du service chargé des droits de l'homme et de l'égalité des sexes. L'EUPOL a aussi élaboré une brochure relative aux droits de l'homme, ainsi qu'un module de formation associé pouvant être utilisé par les formateurs internationaux et afghans pour sensibiliser la police aux droits de l'homme fondamentaux .



La politique de sécurité et de défense commune (PSDC) de l'Union européenne inclut la définition progressive d'une politique de défense commune qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune. La PSDC permet à l'Union de développer ses capacités civiles et militaires de gestion des crises et de prévention des conflits à l'échelle internationale. Elle contribue ainsi au maintien de la paix et de la sécurité internationale, conformément à la charte des Nations unies. La PSDC comprend une importante composante "prévention des conflits".

Basée à Bruxelles, la capacité civile de planification et de conduite (CPCC) est la structure permanente chargée d'assurer de façon autonome la conduite opérationnelle des opérations civiles menées au titre de la PSDC. Placée sous le contrôle politique et la direction stratégique du Comité politique et de sécurité, et sous l'autorité générale du Haut Représentant, la CPCC assure la planification et la conduite effectives des opérations civiles de gestion de crises relevant de la PSDC, ainsi que la mise en œuvre appropriée de l'ensemble des tâches liées aux missions.

D'autres informations et documents de référence figurent aux adresses
<http://www.eeas.europa.eu/csdp> et eeas.europa.eu